

Communiqué de presse

Lancement du fonds de co-investissement « Territoires d'Innovation Nouvelle-Calédonie » doté de 10 M€

- Une poche d'investissement de 5 M€, dotée par La Banque des Territoires, pour le compte de l'État en tant qu'opérateur du programme Territoires d'innovation de France 2030, est dédiée au financement d'entreprises répondant à l'objectif défini par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie de faire émerger de nouveaux acteurs calédoniens spécialisés sur la valorisation de la biodiversité.
- Le fonds de co-investissement Territoires d'Innovation Nouvelle-Calédonie vise à investir dans les jeunes entreprises innovantes de la Nouvelle-Calédonie qui mettent au centre de leur modèle économique la valorisation de la biodiversité du Caillou.

Nouméa, 26 juin 2025 – Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie annonce le lancement du fonds de co-investissement Territoire d'Innovation Nouvelle-Calédonie entre la Banque des Territoires et Invest In Pacific, la plateforme d'investissement participatif spécialisée dans les Outremer. L'objectif de ce fonds de co-investissement, doté de 10 M€, est d'accompagner le développement des jeunes entreprises innovantes de la Nouvelle-Calédonie qui mettent au centre de leur modèle économique la valorisation de la biodiversité calédonienne.

Terre d'entrepreneuriat par nature, la Nouvelle-Calédonie offre un terreau fertile à l'émergence de nouveaux modèles économiques s'appuyant sur la richesse exceptionnelle de sa biodiversité. Son lagon, le deuxième plus grand du monde **classé au patrimoine mondial de l'humanité, son Parc naturel de la mer de Corail de 1,3 millions de km² avec 10% de cette surface en zone de protection forte (UICN I et II)**, la diversité remarquable de sa faune et de sa flore, ainsi que le lien profond unissant ses habitants à leur environnement, constituent autant de leviers pour un entrepreneuriat durable et innovant.

Depuis l'installation d'Invest In Pacific en 2021 en Nouvelle-Calédonie, huit projets ont déjà été accompagnés pour un total de plus d'1 Md de francs pacifique (8,5 M€) d'investissement, financés exclusivement avec l'épargne privée des Calédoniens.

Forte de son implantation locale, de son implication dans l'écosystème de l'innovation et de son expertise dans les levées de fonds de sociétés innovantes en milieu insulaire, la plateforme Invest In Pacific a été choisie par la Banque des territoires et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, comme partenaire privé du déploiement du fonds de co-investissement Territoires d'Innovation Nouvelle-Calédonie. Quatre projets sont déjà en cours d'étude et concernent les secteurs de la BlueTech, GreenTech ou BioTech. La société Invest In Pacific accompagnera les entreprises dans la mise en œuvre d'une démarche d'impact et RSE dont les objectifs seront définis préalablement avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la Banque des Territoires.

« La Banque des Territoires, pour le compte de France 2030, démontre son agilité et sa capacité à répondre aux besoins de transitions de tous les territoires, y compris ultramarins. Notre investissement de 5 M€ vise à contribuer à réduire la carence de financement observée sur le segment de l'amorçage des entreprises innovantes en Nouvelle-Calédonie et participera aussi à la relance de l'économie de ce territoire », indique François WOHRER, Directeur de l'investissement à la Banque des Territoires.

Jérémie KATIDJO MONNIER, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge de la transition écologique et du changement climatique, déclare : *« La création de ce fonds d'investissement entre la Banque des Territoires et Invest In Pacific est un formidable outil au service des entreprises innovantes de Nouvelle-Calédonie qui va leur permettre de consolider leur capital, de développer leurs projets et de pérenniser leurs activités, dans le cadre de l'ambition du projet calédonien de territoires d'innovation, qui vise à faire de la biodiversité exceptionnelle de notre pays un nouveau moteur de croissance durable. ».*

Nicolas LAURENT, co-fondateur d'Invest In Pacific, déclare : *« De la même manière qu'il existe une économie circulaire, une finance circulaire de proximité est non seulement possible, mais essentielle. C'est avec conviction qu'Invest In Pacific s'engage depuis quatre ans au cœur de l'écosystème de l'innovation ».*

calédonienne. Nous sommes fiers et honorés que notre plateforme ait été choisie par la Banque des Territoires et le Gouvernement de la Nouvelle Calédonie, comme partenaire pour co-investir dans des entreprises innovantes, porteuses d'une économie durable, enracinée dans les richesses naturelles et humaines de la Nouvelle-Calédonie. »

Contacts presse :

Banque des Territoires

Nathalie POLICE | nathalie.police@caissedesdepots.fr | 06 07 58 65 19
Antoine PACQUIER | antoine.pacquier@caissedesdepots.fr | 06 86 42 69 58

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :

Ludvina HNAMUKO | ludvina.hnamuko@gouv.nc | +687 72 55 95

Invest In Pacific :

Michael LY SING LAO | michael.l@investinpacific.com | +689 88 800 800

Secrétariat général pour l'investissement | presse.sgpi@pm.gouv.fr

À propos du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est lauréat du programme France 2030 Territoires d'innovation. Il souhaite transformer son modèle de développement grâce à l'un de ses atouts majeurs : son exceptionnelle biodiversité et ainsi faire avec les acteurs calédoniens (institutionnels, acteurs privés dont start-ups, clusters et société civile) de la préservation de son capital naturel global, maritime et terrestre, un moteur de croissance pour l'économie insulaire.

Des actions innovantes autour de la biodiversité, de la valorisation du capital naturel et de l'amélioration de la résilience de l'île doivent permettre à la Nouvelle-Calédonie de favoriser son développement économique et son rayonnement régional.

Le programme porté par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, s'articule autour de trois axes : 1) mettre en place des activités d'observation au service d'un triptyque préservation – recherche – valorisation économique ; 2) développer des filières économiques locales contribuant à la préservation / valorisation de la biodiversité ; 3) mettre en place les conditions d'un tel changement.

Plus d'information sur : <https://territoiresdinnovation.nc/>

À propos de Territoires d'innovation

« Territoires d'innovation » est une action du Programme France 2030, dotée d'une enveloppe de 450 M€ sur 15 ans avec 150 M€ de subventions et 300 M€ d'investissements en fonds propres.

En septembre 2019, le Premier Ministre a labellisé, à l'échelon national, 24 « Territoires d'Innovation ». Le Gouvernement de la Nouvelle Calédonie est l'un des 24 lauréats labellisés par l'Etat.

Par ce dispositif, il s'agit de faire émerger les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. À la fois innovants, répliquables et exemplaires, ces nouveaux modèles favorisent l'émergence d'écosystèmes propices au développement économique durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en permettant aux acteurs économiques locaux de rayonner.

Le programme soutient des projets d'innovation associant décideurs, acteurs économiques et citoyens et qui incarnent une stratégie ambitieuse de transformation des territoires. Il vise aussi à être inspirant pour d'autres territoires en France.

Territoires d'innovation est opéré par la Banque des territoires, pour le compte de l'État.

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses

dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

À propos de Invest In Pacific

Invest in Pacific (IIP) est la première et seule plateforme de financement participatif dédiée aux Outre-Mer, régulée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et dont le siège social et les équipes soient basées dans les Outremers. Cet outil de collecte de fonds est aussi connu sous le terme anglo-saxon de « crowdfunding ». IIP est née d'un constat simple : dans nos économies ultramarines, la majorité de l'épargne locale quitte le territoire pour financer les grandes économies étrangères, via des produits d'investissement. Invest in Pacific est la solution digitalisée de proximité qui permet aux épargnants ultramarins d'investir directement dans les entreprises de leurs territoires, à travers une plateforme en ligne, transparente et 100% sécurisée.

Depuis 2021, IIP a permis à 5 400 épargnants des outremers de s'inscrire sur sa plateforme pour investir dans 32 projets ultramarins pour un total de 3,5 milliards de francs pacifiques (30 millions d'Euros).

Contacts opérationnels :

INVEST IN PACIFIC

Nicolas LAURENT | nicolas.l@investinpacific.com |
Océane PERROT | oceane.p@investinpacific.com |

<https://www.investinpacific.com>